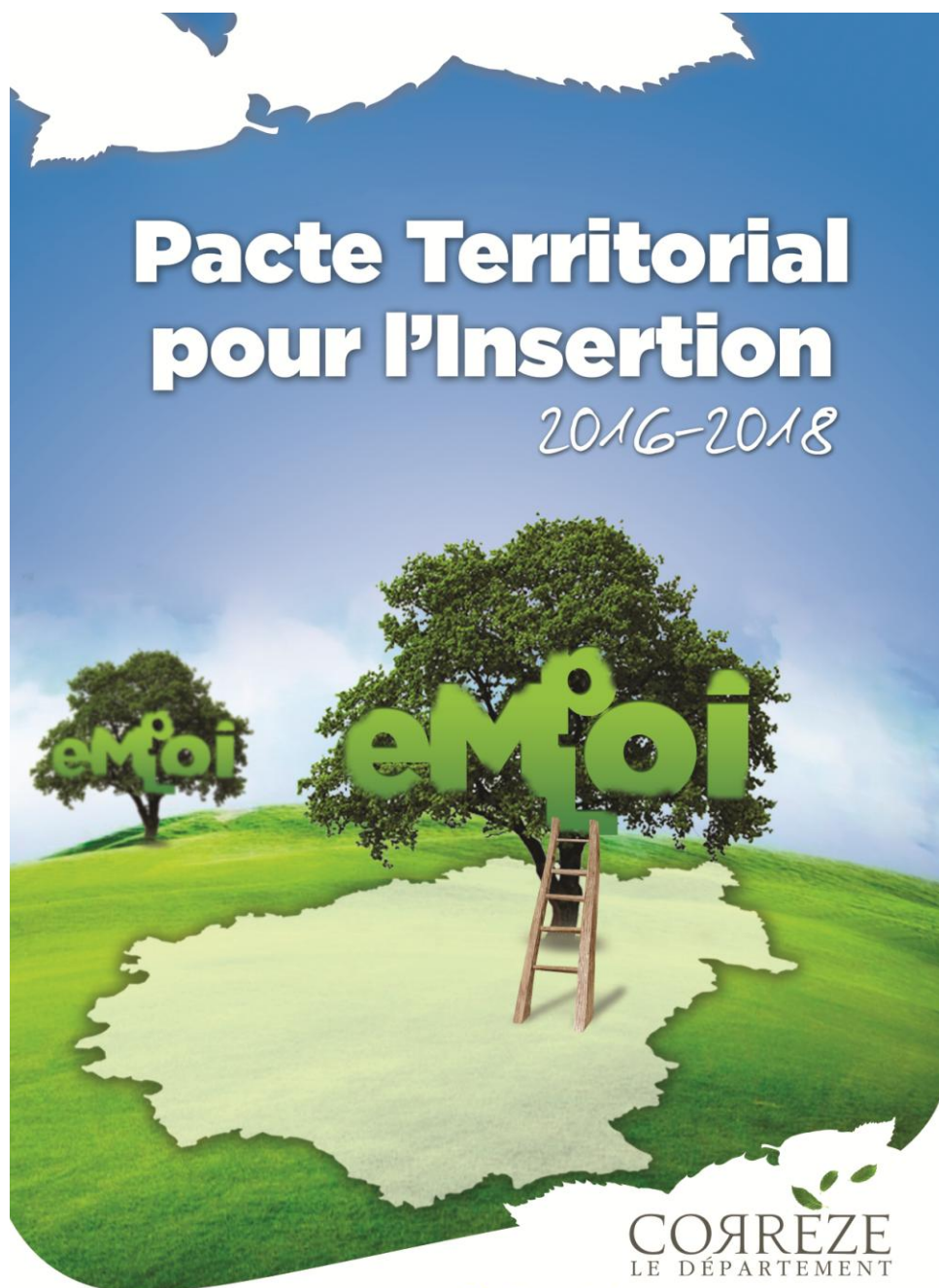


PLAN D'ACTIONS 2016-2018

Axes stratégiques

Plan d'Actions



Des femmes, des hommes, un projet en commun

Cadre légal

La loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active et réformant les politiques d'insertion a pour objectif de lutter contre la pauvreté et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

" Le Programme Départemental d'Insertion définit la politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins d'insertion et l'offre locale d'insertion, et planifie les actions d'insertion correspondantes. Le Conseil départemental doit délibérer avant le 31 mars de chaque année sur l'adoption ou l'adaptation du programme départemental d'insertion. "

" Pour la mise en œuvre du programme départemental d'insertion, le Département conclut, avec les parties intéressées, un Pacte Territorial pour l'Insertion... Il définit, notamment, les modalités de coordination des actions entreprises par les parties pour favoriser l'insertion sociale et professionnel des allocataires du revenu de solidarité active. "

"Il a pour vocation de déterminer des priorités d'actions partagées pour faire converger les efforts et permettre une véritable dynamique de partenariat, associant également la Région dans ses compétences de développement économique et de formation. Le PTI doit également déterminer les modalités de suivi et d'évaluation des actions d'insertion (indicateurs, comité de suivi). "

Circulaire interministérielle n°DGAS/DGEPP/2009/137 du 25 mai 2009.

Préambule

Le Conseil départemental dans le cadre de ses compétences **pilote un Pacte Territorial pour l'Insertion** afin de coordonner avec les partenaires du monde social **les actions à destination des bénéficiaires du rSa.**

Les signataires du Pacte se retrouvent autour de **4 axes stratégiques majeurs** dont les trois premiers sont déployés dans le Programme Départemental d'Insertion (2016-2018) adopté en séance plénière du 25 mars 2016 :

- 1- Systématiser et renforcer l'accompagnement des allocataires ;
- 2- Redéfinir et rénover l'offre d'insertion avec le développement économique en proposant une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes ;
- 3 - Mettre en lien l'insertion avec le développement économique ;
- 4- Renouveler les modes de gouvernance.

Le Pacte Territorial pour l'Insertion a vocation à **s'articuler** non seulement avec **les objectifs** des documents d'orientation stratégique **internes** mais également avec ceux déployés par les **politiques locales, nationales et européennes** en matière d'intervention sociale :

 Le **Projet Stratégique Pôle Emploi** (2014-2020) visant à personnaliser les services à l'emploi définissant 5 priorités :

- 1- Démarrer plus vite l'accompagnement et enrichir l'offre de services ;
- 2- Mieux accompagner les transitions professionnelles ;
- 3- Devenir l'interlocuteur de confiance des entreprises ;
- 4- Être au rendez-vous de la révolution digitale ;
- 5- Simplifier la vie des demandeurs d'emploi et des entreprises.

 La **réforme de l'insertion par l'activité économique** du 1^{er} janvier 2014 simplifiant le système de financement de postes au sein des structures de l'Insertion par l'Activité Économique ;

 Les **évolutions réglementaires du dispositif du rSa** : création de la prime activité au 1^{er} janvier 2016 ; fusion de la prime pour l'emploi et du rSa activité par la loi n°2015-994 du 17 août 2016 ;

 La feuille de route (2015-2017) du **Plan Pluriannuel de Lutte contre la Pauvreté et pour l'Inclusion Sociale** porté par les acteurs des politiques de solidarité articulé autour de trois orientations majeures :

- 1- Réduire les inégalités et prévenir les ruptures ;
- 2- Mieux accompagner les personnes en difficulté et les encourager dans un parcours d'insertion ;
- 3- Agir ensemble au plus près des territoires et des personnes.

 La nouvelle architecture **des Fonds Européens (2014-2020)** mise en œuvre au 1^{er} janvier 2014.

Dans le cadre de sa politique départementale de l'insertion, le Conseil départemental a pour objectif prioritaire l'accès et/ou le retour à l'emploi des bénéficiaires du rSa.

Toutes les actions qui permettent d'atteindre cet objectif s'inscrivent au cœur de nos préoccupations.

Le Programme Départemental d'Insertion, voté en mars 2016, a permis de définir les axes stratégiques de la politique d'insertion.

Pour sa mise en œuvre, le Département conclut avec les parties intéressées, un Pacte Territorial d'Insertion, outil qui permet de définir les modalités de coordination des actions entreprises par les différents acteurs et partenaires qui concourent aux objectifs partagés d'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du rSa.

Afin d'élaborer la première phase du PTI, un diagnostic territorialisé des besoins a été retenu.

Cette étude s'est appuyée sur:

- 1- une analyse des autodiagnostic des bénéficiaires du rSa entrant dans le dispositif
- 2- d'une étude de la typologie des contrats d'engagement réciproques
- 3- un recensement des ressources
- 4- des forums territorialisés

Le 25 novembre 2016, l'Assemblée Départementale a voté le Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018, validant des propositions d'action et une méthodologie à construire afin de faire converger les efforts de chacun et de créer une véritable dynamique partenariale.

Dans sa seconde phase, un premier comité de pilotage organisé le 10 janvier dernier, a validé la construction de neuf ateliers de concertation et de propositions autour de quatre grandes thématiques déclinées à l'échelle des territoires.



Afin d'assurer un pilotage partenarial, le Conseil départemental de la Corrèze a souhaité se doter d'une instance de coordination : le comité partenarial de pilotage.

Ce comité a pour mission de :

- valider une stratégie d'évaluation
- faire le bilan et l'évaluation des actions déployées
- valider ou invalider les propositions de réorientation opérationnelle issue des résultats évaluatifs.

La constante implication de l'ensemble de nos partenaires et la qualité des travaux émanant des ateliers de concertation et de propositions s'inscrivent dans une réelle dynamique d'échanges et de travail spécifiques à notre département. Nous entendons non seulement poursuivre mais également étendre cette **dynamique partenariale** tout au long de la mise en œuvre du programme d'action jusqu'au suivi et l'évaluation des orientations stratégiques des politiques d'insertion déployées.

Tout en tenant compte des orientations stratégiques définies dans le cadre du PDI et du plan d'action retenu dans le PTI, les travaux de ces différents ateliers nous permettent aujourd'hui, de vous proposer les actions territoriales prioritaires, partagées avec les partenaires impliqués dans les politiques d'insertion.

Les partenaires signataires

Il est prévu un Pacte Territorial d'Insertion

entre d'une part,

- le Conseil départemental de la Corrèze,

et d'autre part,

- l'État
- le Conseil régional Nouvelle Aquitaine
- les Communautés d'Agglomération Brive, Tulle et Ussel
- Pôle emploi
- les Missions Locales de Brive, Tulle et Ussel
- l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corrèze
- la Chambre d'Agriculture
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- la Chambre de Commerce et d'Industrie
- le Mouvement des Entreprises de France
- la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises
- l'Agence Régionale de la Santé
- la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze
- la Mutualité Sociale Agricole Limousin
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- les Centres Communaux d'Action Sociale de Brive Tulle et Ussel
- l'Union Départementale de l'Économie Sociale et Solidaire

**Un plan d'actions défini à partir
des 4 axes stratégiques
du Programme Départemental d'Insertion
déployé dans le Pacte Territorial
d'Insertion**

1- SYSTEMATISER et RENFORCER l'accompagnement des bénéficiaires du rSa

CRÉATION ET MISE A DISPOSITION DE RÉPERTOIRES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
PLATEFORME COLLABORATIVE EMPLOI INSERTION PAGE 17	Département de la Corrèze	Centraliser et simplifier l'accès aux dispositifs
		Optimiser la connaissance et l'utilisation des dispositifs
BOOST EMPLOI PAGE 18	Département de la Corrèze	Mettre en relation l'offre et la demande d'emploi
		Favoriser le retour rapide à l'emploi des bénéficiaires du rSa
		Mettre en œuvre les outils de la collectivité départementale pour répondre aux besoins du marché de l'emploi corrézien

CONSOLIDATION BASE DE DONNÉES RELATIVE AUX BÉNÉFICIAIRES DU rSa		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET DES MÉTIERS PAGE 20	Département de la Corrèze	Améliorer la connaissance réciproque des besoins des entreprises et des publics en recherche d'emploi
		Fournir au niveau départemental des informations sur les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir et les formations qui y mènent
		Renseigner et analyser l'activité du service Emploi Insertion dans le cadre des objectifs de la politique départementale et de l'évaluation des politiques publiques

2- REDEFINIR ET RENOVER l'offre d'insertion sociale.

Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DES BILANS DE SANTE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
ACCESSIBILITÉ AUX BILANS DE SANTÉ PAGE 23	Département de la Corrèze	Contribuer à une mobilisation sociale des bénéficiaires du rSa
		Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé
		Sensibiliser les acteurs de l'insertion et les professionnels de santé au dispositif "bilans de santé"
		Lever le frein à la mobilité, facteur d'accessibilité au bilan de santé

ACCOMPAGNEMENT DE BÉNÉFICIAIRES SOUFFRANT D'ADDICTIONS		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
FORUM SANTÉ "ADDICTOLOGIES - SANTÉ MENTALE" PAGE 26	Département de la Corrèze	Informar, sensibiliser et outiller les référents de parcours face aux problématiques d'addiction et de santé mentale
		Contribuer à une mobilisation sociale des bénéficiaires concernés
		Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé
		Communiquer et diffuser le répertoire ADDICTLIM
PROMOTION DES DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX SOINS EN HAUTE CORRÈZE PAGE 28	Territoire de la Haute Corrèze	Informar, sensibiliser et outiller les référents de parcours face aux problématiques d'addiction et de santé mentale
		Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé
ACCOMPAGNANT SANTÉ - INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT PAGE 29	Département de la Corrèze	Optimiser l'accompagnement des bénéficiaires du rSa
		Contribuer à leur mobilisation sociale
		Réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

ACTIONS DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES OUTILS EXISTANTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
PLATEFORME DE COVOITURAGE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PAGE 32	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Se déplacer
PROMOTION DE LA PLATEFORME MOBILITÉ ADER PAGE 33	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Se déplacer
EXPÉRIMENTATION D'OUTILS FACILITANT LA MOBILITÉ TYPE "REZO POUCE" PAGE 34	Territoire de la Haute Corrèze	Développer l'autonomie
		Se déplacer

EXPÉRIMENTATION RÉSERVATION DE PLACES EN STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
EXPÉRIMENTATION RÉSERVATION DE PLACES EN STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE PAGE 36	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Proposer des modes de garde adaptés aux besoins des bénéficiaires du rSa

ATELIERS NUMÉRIQUES		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
RECENSEMENT DES LIEUX D'ACCÈS NUMÉRIQUES PAGE 38	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Développer l'autonomie numérique
ATELIERS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE PAGE 39	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Développer l'autonomie numérique
ANIMATEUR NUMÉRIQUE ITINÉRANT PAGE 40	Département de la Corrèze	Développer l'autonomie
		Développer l'autonomie numérique

3- METTRE EN LIEN l'insertion avec le développement économique

EXPÉRIMENTATION IMMERSION(S) EN ENTREPRISE(S)		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
IMMERSION(S) EN ENTREPRISE(S) PAGE 42	Département de la Corrèze	Aider à définir et asseoir un projet professionnel
		Renouer avec le monde de l'entreprise
CHARGÉ DE MISSION ENTREPRISES-EMPLOI PAGE 43	Département de la Corrèze	Aider à définir et asseoir un projet professionnel
		Renouer avec le monde de l'entreprise
		Favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa

REPLACEMENT DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
REPLACEMENT DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX PAGE 45	Département de la Corrèze	Aider à définir et confirmer l'employabilité des bénéficiaires du rSa
		Renouer avec le monde du travail
		Mettre à disposition sur une courte durée, des bénéficiaires du rSa auprès des collèges

FAVORISER L'ACCÈS A L'INFORMATION ET A L'APPRENTISSAGE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
FAVORISER L'ACCÈS A L'INFORMATION ET A L'APPRENTISSAGE PAGE 47	Département de la Corrèze	Former et qualifier les bénéficiaires
PROMOTION DU DISPOSITIF DE L'ALTERNANCE PAGE 49	Département de la Corrèze	Outiller les référents de parcours
		Promouvoir les contrats en alternance

CARREFOUR EMPLOI OU SEMAINE DU RECRUTEMENT		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
"LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI" PAGE 51	Département de la Corrèze	Faciliter la recherche d'emploi et le recrutement
		Favoriser le recrutement direct
SAS DE PRÉPARATION À L'EMPLOI PAGE 53	Territoire de Tulle	Faciliter la recherche d'emploi et le recrutement
		Favoriser le recrutement direct
		Proposer aux personnes un espace pour les préparer à l'emploi et lever les derniers freins

EXPÉRIMENTATION - LES PARRAINS DE L'EMPLOI		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
OPÉRATION PARRAINAGE PAGE 55	Département de la Corrèze	Aider un demandeur d'emploi bénéficiaire du rSa dans sa recherche d'emploi
		Impliquer chefs d'entreprises et cadres d'entreprises dans une action citoyenne en faveur de l'emploi au service de bénéficiaires du rSa à travers une opération parrainage
		Fédérer et sensibiliser des partenaires économiques sur la problématique de l'emploi des bénéficiaires du rSa
		Permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir les clefs et les références afin d'être plus performants dans leur recherche d'emploi

LES CLAUSES D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
LES CLAUSES D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS PAGE 58	Département de la Corrèze	Favoriser l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières par le biais de la commande publique
		Soutenir et valoriser les Structures d'Insertion par l'Activité Économique ainsi que les structures du secteur protégé en leur réservant des marchés

OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
COACH PROFESSIONNEL PAGE 61	Département de la Corrèze	Faciliter la recherche d'emploi et le recrutement
		Dynamiser la recherche d'emploi
COACH SOCIAL PAGE 62	Département de la Corrèze	Faciliter la recherche d'emploi et le recrutement
		Dynamiser la recherche d'emploi
PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL PAGE 63	Département de la Corrèze	Dynamiser le parcours d'insertion
		Enclencher un processus de changement

CONTRAT LOCAL D'INNOVATION SOCIALE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
CONTRAT LOCAL D'INNOVATION SOCIALE PAGE 66	Département de la Corrèze	Expérimenter de nouvelles dynamiques sociales

4- RENOUVELER les modes de gouvernance

LES MODES DE GOUVERNANCE		
Actions	Territoires	Objectifs opérationnels
ANIMATEUR PTI PAGE 68	Département de la Corrèze	Consolider la coordination entre partenaires
		Organiser et piloter les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PTI
INSTANCES DE GOUVERNANCE PAGE 70	Département de la Corrèze	Favoriser la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées
		Faire du citoyen, un acteur des politiques sociales

Présentation des fiches action

Objectif stratégique n° 1:

✳ **SYSTÉMATISER** et **RENFORCER** l'accompagnement des bénéficiaires du rSa

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Création et mise à disposition de RÉPERTOIRES à destination des PROFESSIONNELS

Les professionnels ne sont pas suffisamment renseignés sur les offres de formation et les possibilités d'emploi. De même, la connaissance des dispositifs reste insuffisante car cette information reste souvent dispersée et diffuse. Ils ont tendance à proposer systématiquement les mêmes outils.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Répertoire relatif aux actions d'insertion existantes via la plateforme collaborative Emploi Insertion

Recenser l'ensemble des offres et des actions d'insertion à disposition du public rSa

2- Répertoire relatif aux données formation et emploi via la plateforme Boost Emploi

Recenser les offres départementales et régionales de formation et les dispositifs existants

Mettre à disposition une offre actualisée d'emplois

FICHE ACTION n°1-1

PLATEFORME COLLABORATIVE EMPLOI INSERTION

Objectifs opérationnels :

- ✳ **CENTRALISER** et **SIMPLIFIER** l'accès aux dispositifs
- ✳ **OPTIMISER** la connaissance et l'utilisation des dispositifs

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en place d'une **Plate Forme Collaborative** recensant les outils, les dispositifs et les informations relatifs au champ de l'insertion sociale et professionnelle.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Service Emploi Insertion.**
- ↳ **MSD** (Chefs de Service, Encadrants de proximité, Travailleurs Sociaux).

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) **PILOTE(S)** de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze
- Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement et Chargée de mission insertion.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en **OEUVRE**

- ☒ interne
- Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement et Chargée de mission insertion.
- Direction des systèmes d'informations.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage le 24 juillet 2017 pour le Service Emploi Insertion.
- ⊙ Ouverture prévisionnelle aux MSD : 1^{er} semestre 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de connexions des professionnels, nombre de saisies pour alimenter la plateforme.
Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°1-2 BOOST EMPLOI

Objectifs opérationnels :

- ✳ **METTRE EN RELATION** l'offre et la demande d'emploi
- ✳ **FAVORISER** le retour rapide à l'emploi des bénéficiaires du rSa
- ✳ **METTRE EN ŒUVRE** les outils de la collectivité départementale pour répondre aux besoins du marché de l'emploi corrézien

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Deux plateformes au cœur du dispositif :

- **une plateforme internet** www.correzeboostemploi.fr s'adressant aux demandeurs d'emploi et aux entreprises qui cherchent à recruter : publication des offres d'emploi et des formations, publication de CV dans la CVthèque du site, émission d'alertes sur un type d'emploi sur un territoire donné
- **une plateforme téléphonique** accessible par un numéro vert **0800 19 00 19** (appel gratuit) permettant la mise en relation rapide avec un conseiller, d'une part pour les employeurs dans la mise en ligne de leurs offres et d'autre part, pour les demandeurs d'emploi et notamment les bénéficiaires du rSa pour leur faciliter l'accès aux offres d'emploi et la mise en ligne de CV

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa.**
- ↳ **Demandeurs d'emploi du département.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Cellule Boost Emploi

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Jobi Joba pour la maintenance du site.
Tissu économique corrézien.

MISE en ŒUVRE

- ☒ interne
 - DASFI - Cellule Boost Emploi
 - Direction des systèmes d'informations.
- ☒ externe → Jobi Joba

CALENDRIER

⊙ Démarrage mars 2016.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze (1,5 ETP au sein de la cellule Boost Emploi : 1 ETP chargé de mission "entreprises emploi", 0.5 ETP administratif en charge de la gestion des appels et de la gestion du site)
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : chiffres de fréquentation, comptes créés (particuliers et entreprises), nombre d'annonces déposées, alertes créées et envoyées aux candidats.

Périodicité d'évaluation : mensuelle.

Objectif stratégique n°1 :

✳ **SYSTÉMATISER** et **RENFORCER** l'accompagnement des bénéficiaires du rSa

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Consolidation BASE DE DONNEES relative aux bénéficiaires du rSa

Afin d'établir un état des lieux plus précis, il est nécessaire de revoir les modalités de recueil et d'analyse des données. Les services doivent s'attacher à fiabiliser les données et être en mesure de fournir à tout instant les éléments indispensables à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une politique sociale.

Pour cela, une organisation administrative rigoureuse de la gestion de l'ensemble de ces données doit être l'un des préalables au recueil et à la collecte d'informations qui viendront alimenter l'Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Création d'un Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers

FICHE ACTION 1-3

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL

de l'emploi et des métiers

Objectifs opérationnels :

- ✳ **AMÉLIORER** la connaissance réciproque des besoins des entreprises et des publics en recherche d'emploi
- ✳ **FOURNIR** au niveau départemental des informations sur les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir et les formations qui y mènent
- ✳ **RENSEIGNER** et **ANALYSER** l'activité du service Emploi Insertion dans le cadre des objectifs de la politique départementale et de l'évaluation des politiques publiques

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en œuvre d'un **Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers**

- Mettre en place une "mission emploi" améliorant la connaissance réciproque de tous afin de connaître les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir et les formations qui y mènent.
- Développer une base de données statistiques spécifique aux bénéficiaires rSa, outil d'évaluation de la politique départementale.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Publics en recherche d'emploi.**
- ↳ **Professionnels.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

☉ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Région Nouvelle Aquitaine, DIRECCTE, Pôle emploi, Intercommunalités, Association des Maires de la Corrèze, Chambres Consulaires, Organisations représentatives employeurs, GEIQ, Tourisme, Centre de gestion FP

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → DASFI
- Animateur PTI - Cellule Boost Emploi.

CALENDRIER

☉ Démarrage 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Conseil régional.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de connexions, nombre de saisies pour alimenter l'observatoire (Emploi et Statistiques), données statistiques collectées et mesure de l'écart.

Périodicité d'évaluation : trimestrielle.

Objectif stratégique n°2 :

✳ **REDEFINIR** et **RENOVER** l'offre d'insertion sociale → Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Développer L'ACCESSIBILITE des BILANS de SANTE

Les bénéficiaires du rSa ne prennent pas soin de leur santé. Or, l'état de santé peut constituer un frein à l'insertion sociale et professionnelle.

Plusieurs facteurs tendent à l'expliquer : la non priorité aux soins et à la santé, la peur ou la méconnaissance du milieu médical, le coût, ainsi que l'accès aux soins en lien avec la mobilité géographique.

Les bilans de santé se déroulent à Tulle, tôt le matin. Aussi, se pose la question de l'accessibilité au regard notamment des problèmes de mobilité et de garde.

Les bilans de santé ne peuvent pas être démultipliés à l'échelle du département compte tenu des besoins à la fois humains et matériels (plateaux techniques). De fait, les efforts doivent se concentrer sur le repérage du public via une sensibilisation des acteurs de l'insertion, le signalement et le suivi (fiche navette) ainsi que sur la mobilité (actions existantes à faire connaître et valoriser et peut-être à développer sur d'autres territoires).

L'objectif prioritaire est donc de réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé en créant une dynamique de mobilisation d'accès aux soins.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Bilans de santé établis par le CRESLI, à adapter (horaires) sur Tulle et à développer sur les autres territoires.

FICHE ACTION n°2-1

ACCESSIBILITE AUX BILANS DE SANTE

Objectifs opérationnels :

- ✳ **CONTRIBUER** à une mobilisation sociale des bénéficiaires du rSa
- ✳ **RÉDUIRE** les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé
- ✳ **SENSIBILISER** les acteurs de l'insertion et les professionnels de santé au dispositif "bilans de santé"
- ✳ **LEVER** le frein à la mobilité, facteur d'accessibilité au bilan de santé

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Diffuser l'information pour faciliter l'accès aux bilans de santé

→ à destination :

des travailleurs sociaux
des structures associatives de type caritatif et des SIAE
des professionnels de santé

→ avec pour supports :

auprès des travailleurs sociaux : flyers avec courrier d'accompagnement+fiche navette+affiches
auprès des SIAE et associations caritatives : flyers+affiches
auprès des professionnels de santé : lettre trimestrielle aux médecins+courrier d'informations
auprès des Maisons du Département : affiches
auprès du public : reportage CRESLI via les supports papier et numérique de la collectivité départementale

- Concevoir une fiche "navette" afin d'améliorer l'échange d'informations entre le CRESLI et les travailleurs sociaux et la prise en charge du bénéficiaire dans le cadre de son parcours d'insertion

→ à destination:

des travailleurs sociaux et des acteurs de l'insertion
du CRESLI
des bénéficiaires

Pour cela, il faudra en amont:

- recenser les moyens existants et les aides financières activables
- négocier des tarifs préférentiels avec les AOT
- optimiser les prises en charge des frais de transport (CRESLI,...)
- valoriser les actions collectives existantes

Pour quel(s) PUBLIC(S) ? ↳ Bénéficiaires du rSa.	Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ? Département de la Corrèze.
(CO) PILOTE(S) de l'action ☉ Conseil départemental de la Corrèze Service Emploi Insertion - Animateur PTI. ☉ CPAM/CRESLI, ARS.	Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ? Partenaires de l'insertion et de la santé.
MISE en OEUVRE ☒ interne: DASFI - Animateur PTI. ☒ externe: CPAM-CRESLI/ARS.	CALENDRIER ☉ Démarrage : 1 ^{er} semestre 2018.
Plan de FINANCEMENT prévisionnel - Conseil départemental de la Corrèze. - CPAM. <i>(A finaliser : coût impression des flyers/affiches/courriers et frais postaux).</i> - FSE.	EVALUATION Critères d'évaluation : nombre de courriers adressés, nombre et moyens de communication utilisés, nombre de fiches navette adressées, nombre de prescriptions, nombre de bilans de santé réalisés, nombre d'aides à la mobilité individuelles ou collectives. Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°2 :

✳ **REDEFINIR** et **RENOVER** l'offre d'insertion sociale → Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

ACCOMPAGNEMENT de bénéficiaires souffrant d'ADDICTIONS

Les professionnels de l'insertion sont confrontés dans l'accompagnement des bénéficiaires à des problématiques d'addiction. Celles-ci entravent directement leur insertion sociale et professionnelle notamment lorsque la santé n'est pas une priorité pour ces personnes ou lorsque les bénéficiaires sont dans leur déni de leurs difficultés.

Or, l'état de santé constitue un véritable frein à l'insertion à la fois sociale et professionnelle. L'objectif est donc de réduire les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé en créant une dynamique de mobilisation d'accès aux soins.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1- Mise en place de Forum Santé "Addictologies - Santé mentale"

Repérage des bénéficiaires souffrant d'addictions
Formation des professionnels sur les problématiques d'addiction
Permanences dans les Maisons de la Solidarité Départementale assurées par des assistants socio éducatifs, des accompagnants santé et/ou des intervenants extérieurs

2- Promotion et communication sur les différents dispositifs d'accès aux soins

Mise en place de journées d'information-sensibilisation sur les territoires

3- Recrutement d'un accompagnant santé "Infirmier Diplômé d'État"

Prise en charge spécifique afin de favoriser l'emploi et l'insertion durable

FICHE ACTION n°2-2

FORUM SANTE "ADDICTOLOGIES - SANTE MENTALE"

Objectifs opérationnels :

- * **INFORMER, SENSIBILISER et OUTILLER** les référents de parcours face aux problématiques d'addiction et de santé mentale
- * **CONTRIBUER** à une mobilisation sociale des bénéficiaires concernés
- * **RÉDUIRE** les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé
- * **COMMUNIQUER et DIFFUSER** le répertoire ADDICTLIM

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Organisation d'un forum santé sur les thématiques des addictions et de la santé mentale

→ à destination:

- des travailleurs sociaux
- de la CPAM
- de la MSA
- des Missions Locales
- de l'AD PEP19
- des ASP des SIAE

Pour cela, il est envisagé de mettre en place un forum d'une journée, animé par ADDICTLIM, qui pourrait prendre la forme suivante :

- Matin : intervention sur les addictions et les pathologies mentales
- Après-midi :
 1. présentation du répertoire ADDICTLIM et des acteurs
 2. - interventions d'acteurs (ANPAA, Écoute & soutien, IREPS, CSAPA, CHPE, CMP...)
ou - tables rondes/ ateliers avec phase de restitution

en co construction avec ADDICTLIM/ARS/Conseil départemental de la Corrèze

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Professionnels de l'insertion et de la santé.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

⊙ ADDICTLIM, ARS.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la santé.

MISE en OEUVRE

☒ interne → DASFI - Animateur PTI.
☒ externe → ADDICTLIM/ARS/ organismes
divers des domaines d'interventions.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2018.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la
Corrèze.

- ARS

- FSE

*(A finaliser : frais postaux invitation,
coût prestations des intervenants, frais
de déplacements, coût accueil café +
buffet)*

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes présentes, nombre d'intervenants, nombre de questionnaires renseignés, nombre d'utilisations du répertoire ADDICTLIM, nombre d'orientations/mises en relation vers les professionnels concernés, nombre de propositions pour enrichir le répertoire, nombre de modifications apportées au répertoire.

Périodicité d'évaluation : à l'issue du forum.

FICHE ACTION n°2-3

Promotion des dispositifs d'accès aux soins en HAUTE CORREZE

Objectifs opérationnels :

- ✳ **INFORMER, SENSIBILISER et OUTILLER** les référents de parcours face aux problématiques d'addiction et de santé mentale
- ✳ **RÉDUIRE** les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Une journée Information-Sensibilisation

Matin : en direction des associations caritatives de 10h à 12h

Après-midi : en direction des professionnels sociaux et médicaux de 14h à 16h30

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Associations caritatives**
- ↳ **Professionnels sociaux et médicaux**
(Conseil Départemental, CARSAT, MSA, CCAS, CH, CHPE, Conseil de l'ordre des médecins, URPS, Mission Locale).

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Territoire de la Haute Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI
- ⊙ CCAS Commune d'Ussel

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la santé.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → MSD Ussel
- ☒ externe → PASS - CRESLI - CHPE - ARS

CALENDRIER

- ⊙ **Mercredi 08 Novembre 2017**
Salle Multi Modale d'Ussel de 10h à 16h30

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Ville d'Ussel.
- (A finaliser : frais postaux invitation, déplacements intervenants, coût accueil (matin+après-midi)).*
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de participants à la journée du 08/11/17 en Haute Corrèze, nombre de personnes repérées et orientées, nombre de bénéficiaires du rSa ayant pris en compte leur problématique de santé.

Périodicité d'évaluation : à l'issue de la journée.

FICHE ACTION n°2-4

ACCOMPAGNANT SANTE "Infirmier Diplômé d'État"

Objectifs opérationnels :

- ✳ **OPTIMISER** l'accompagnement des bénéficiaires du rSa
- ✳ **CONTRIBUER** à leur mobilisation sociale
- ✳ **RÉDUIRE** les freins à l'employabilité liés aux problématiques de santé

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Recrutement d'un Infirmier Diplômé d'État :

dont les missions seront les suivantes :

- réaliser un diagnostic "santé" prenant en compte à la fois les demandes et besoins du bénéficiaire et du référent de parcours
- partager ce diagnostic avec le bénéficiaire et décliner avec lui les objectifs à atteindre
- mettre en place un plan d'accompagnement santé
- assurer un accompagnement individualisé du parcours santé
- permettre une prise ou reprise de contact avec le secteur médical
- aider le bénéficiaire à prendre conscience des difficultés de santé, d'addiction, de souffrances psychiques et le mobiliser dans la prise en compte de sa pathologie
- accompagner le bénéficiaire (y compris physiquement) vers la prise en charge de ses difficultés
- orienter le cas échéant, selon la problématique, vers une prise en charge spécifique
- coordonner l'action des différents intervenants
- amener le bénéficiaire à s'engager dans un processus de changement en lui permettant de restaurer l'image de soi, de retrouver une dynamique et d'enclencher de nouvelles motivations en lien avec l'insertion professionnelle
- favoriser l'accès aux soins et résoudre les difficultés de santé à l'issue du plan d'accompagnement

Durée maximale de l'accompagnement : 24 mois.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa accompagnés par des référents sociaux** et pour lesquels les problématiques de santé constituent un frein dans la mise en œuvre d'un parcours d'insertion.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Chargée de mission insertion

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S) ?**

Partenaires de l'insertion et de la santé.

MISE en OEUVRE

☒ interne → Service Emploi Insertion

CALENDRIER

⊙ Démarrage septembre 2017.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes accompagnées, atteintes des objectifs fixés dans le cadre du plan d'accompagnement, bilans individuels parcours santé, fréquence et durée des rendez-vous, nombre de mises en relation avec des professionnels de santé, changement de référent (accompagnement professionnel) suite à la résolution de problématiques de santé.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°2 :

✳ **REDÉFINIR** et **RÉNOVER** l'offre d'insertion sociale → Proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Actions de PROMOTION et de DIFFUSION des outils existants en matière de MOBILITE

Les diagnostics ont fait ressortir que la mobilité est une condition majeure pour l'insertion professionnelle.

Les bénéficiaires du rSa sont insuffisamment informés des outils dont ils peuvent bénéficier.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Développer la promotion des dispositifs existants en matière de mobilité :

1- Plateforme covoiturage Conseil départemental

2- Plateforme mobilité ADER

3- Rezo Pouce

FICHE ACTION n°2-5

PLATEFORME de COVOITURAGE Conseil Départemental

Objectifs opérationnels :

✳ **DÉVELOPPER** l'autonomie

✳ **SE DÉPLACER**

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Promotion et développement de la plateforme covoiturage du Conseil départemental de la Corrèze.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la mobilité.

MISE en OEUVRE

☒ interne → Conseil départemental de la Corrèze.

CALENDRIER

⊙ Démarrage : durée de validité du PTI.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : mesure de l'écart sur un an : nombre d'actions informatives, nombre de nouveaux acteurs impliqués, nombre d'inscriptions, nombre de connexions.

(en attente: compétence transport attribuée à la Région à compter du 1^{er} septembre 2017)

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°2-6

Promotion de la PLATEFORME MOBILITE ADER

Objectifs opérationnels :

✱ **DÉVELOPPER** l'autonomie

✱ **SE DÉPLACER**

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Promotion et développement de la plateforme mobilité ADER.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la mobilité.

MISE en OEUVRE

☒ externe → ADER.

CALENDRIER

⊙ Démarrage : durée de validité du PTI.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- ADER.
- DIRECCTE, Pôle emploi, FASST.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : mesure de l'écart sur un an : nombre d'actions informatives, nombre de nouveaux acteurs impliqués, nombre d'inscriptions, nombre de connexions.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°2-7

EXPERIMENTATION d'outils facilitant la mobilité type "REZO POUCE"

Objectifs opérationnels :

- * **DÉVELOPPER** l'autonomie
- * **SE DÉPLACER**

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

A partir d'une enquête faite autour de la mobilité en Haute Corrèze, les diagnostics réalisés ont mis en avant des difficultés rencontrées par les bénéficiaires du rSa pour se déplacer et accéder aux services publics.

La mobilité quotidienne est une problématique récurrente sur ce territoire.

Promouvoir une solution alternative de déplacement expérimentée actuellement sur le territoire de Neuvic : REZO POUCE.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Territoire de la Haute Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et de la mobilité.

MISE en **OEUVRE**

☒ externe → Communauté Haute Corrèze.

CALENDRIER

⊙ Démarrage : durée de validité du PTI.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Communauté Haute Corrèze
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'inscriptions à Rezo Pouce (conducteurs, passagers).

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°2 :

✳ **REDÉFINIR** et **RÉNOVER** l'offre d'insertion sociale → proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Expérimentation RESERVATION de PLACES en STRUCTURES d'ACCUEIL petite enfance

Répondre à une offre d'emploi nécessite souvent une disponibilité rapide voire immédiate. Cette capacité de réactivité est plus difficile pour les bénéficiaires du rSa dont la situation familiale est fragile, avec un ou des enfant(s) en bas âge sans possibilité de relais familial.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Dispositif expérimental sur une période de 16 mois
- Identification des personnes pouvant bénéficier du dispositif par un référent de parcours
- Réservation de 7 places dans les structures d'accueil des jeunes enfants → La réservation de places se matérialise par une réservation d'heures dédiées à l'accueil (1 place = 1 800 heures)

FICHE ACTION n°2-8

Expérimentation RESERVATION de PLACES en STRUCTURES d'ACCUEIL petite enfance

Objectifs opérationnels :

✱ **DÉVELOPPER** l'autonomie

✱ **PROPOSER** des modes de garde adaptés aux besoins des bénéficiaires du rSa

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Dispositif expérimental sur une période de 16 mois
- Identification des personnes pouvant bénéficier du dispositif par un référent de parcours
- Réservation de 7 places dans les structures d'accueil des jeunes enfants → La réservation de places se matérialise par une réservation d'heures dédiées à l'accueil (1 place = 1 800 heures)

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze.
- ⊙ CAF, MSA.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Gestionnaires des structures d'accueil de la petite enfance, collectivités territoriales ayant la compétence enfance.

MISE en OEUVRE

☒ interne → Service Insertion - Animateur PTL.

→ Service PMI du CD 19.

☒ externe → Référent CAF- MSA.

CALENDRIER

⊙ Du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

Montant global **115 210,66 € TTC**

⊙ CD 19 35 100,74 € TTC

⊙ FSE 52 651,10 € TTC

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de familles/parents ayant bénéficié du dispositif, typologie de motifs de mobilité.

Périodicité d'évaluation : bi-annuelle.

Objectif stratégique n°2 :

✳ **REDEFINIR** et **RENOVER** l'offre d'insertion sociale → proposer une offre de services adaptés pour favoriser l'employabilité des personnes

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

ATELIERS NUMERIQUES

De nombreux allocataires du rSa sont pénalisés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle parce qu'ils sont en difficulté face aux technologies de l'information et de la communication.

La plupart d'entre eux possèdent un accès internet via le téléphone portable mais ne sont guère familiarisés avec les démarches dématérialisées. Les autres ne possèdent pas d'équipement (ordinateur) à leur domicile, ne connaissent pas et/ou n'ont pas toujours à disposition ou à proximité des lieux d'accès à l'informatique.

Par ailleurs, la compétence sur les outils numériques (logiciels généraux et spécialisés) est une demande récurrente des recruteurs et une clé pour l'accès à l'emploi. Ces compétences sont demandées dans de nombreuses offres d'emplois et l'importance de ce critère lors de la sélection des candidats devrait croître progressivement.

L'accompagnement des bénéficiaires du rSa dans l'utilisation à moyen terme de l'outil informatique s'appuiera sur la fiche action 8-3: création d'un poste d'animateur numérique itinérant.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Recensement et création de lieux d'accès numériques

2 - Ateliers compétences numériques de bases

3 - Animateur numérique itinérant

FICHE ACTION 2-9 Recensement des LIEUX d'ACCES NUMERIQUES

Objectifs opérationnels :

- ✱ **DÉVELOPPER** l'autonomie
- ✱ **DÉVELOPPER** l'autonomie numérique

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Recensement des lieux d'accès (dotation en équipement informatique des mairies, MDD, MSD, permanences extérieures, associations, partenaires,...), des horaires, des possibilités d'accompagnement du public
- Information et communication sur ces lieux d'accès numériques

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → Service Emploi Insertion - Animateur PTI.
- ☒ externe → autres partenaires à identifier.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de points d'accès.
Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION 2-10

Ateliers COMPETENCES NUMERIQUES de base

Objectifs opérationnels :

- ✱ **DÉVELOPPER** l'autonomie
- ✱ **DÉVELOPPER** l'autonomie numérique

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en place d'ateliers compétences numériques de base

Un cahier des charges devra être formalisé pour permettre aux bénéficiaires du rSa d'accéder à un socle minimum de compétences numériques, afin de lever les peurs sur l'utilisation d'un outil informatique et favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → Conseil départemental de la Corrèze - mission de l'animateur numérique.
- ☒ externe → appel à projet.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2018.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'ateliers mis en œuvre, nombre de personnes orientées vers les ateliers, nombre de participants aux ateliers.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION 2-11 ANIMATEUR NUMERIQUE ITINERANT

Objectifs opérationnels :

- ✳ **DÉVELOPPER** l'autonomie
- ✳ **DÉVELOPPER** l'autonomie numérique

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Création d'un poste d'animateur numérique itinérant.

dont les missions seront les suivantes:

- Dispenser des sessions de formation auprès des bénéficiaires et des professionnels dans les Maisons de la Solidarité Départementale et dans d'autres lieux d'accès aux ressources numériques
- Construire la cartographie des ressources et actualiser les données
- Assurer des permanences numériques et répondre aux demandes des bénéficiaires
- Identifier les freins à l'autonomie numérique des bénéficiaires et proposer des solutions

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa.**
- ↳ **Professionnels de l'insertion.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → Conseil départemental de la Corrèze - Animateur numérique itinérant.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2018.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de sessions organisées, nombre de bénéficiaires et professionnels formés.
Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✱ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Expérimentation IMMERSION(S) en ENTREPRISE(S)

La méconnaissance de l'entreprise peut être un frein à l'insertion professionnelle.
Cet obstacle est plus important et plus fréquent pour les bénéficiaires du rSa.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- 1 - Expérimenter et promouvoir **les immersions en entreprises**
- 2 - S'appuyer sur un partenariat actif avec le **chargé de mission Entreprises- Emploi**

FICHE ACTION 3-1 *IMMERSION(S) en ENTREPRISE(S)*

Objectifs opérationnels :

- ✳ **AIDER à DÉFINIR** et **ASSEoir** un projet professionnel
- ✳ **RENOUER** avec le monde de l'entrepris

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Expérimenter et promouvoir **les immersions en entreprises:**

Lister les entreprises partenaires

Effectuer des visites collectives au sein d'entreprises pour présenter les différentes activités, les types de métiers, les organisations de travail...

Réaliser des périodes d'immersion entre 1 et 4 semaines : conventionnement auprès des entreprises intéressées, mobilisées notamment lors de rencontres de chefs d'entreprises ou par l'intermédiaire des chambres consulaires.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion dont les Chambres consulaires, Pôle emploi, Face Limousin et le tissu économique corrézien.

MISE en OEUVRE

☒ externe → Pôle emploi et par délégation les structures de l'IAE.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Pôle emploi.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de visites, nombre d'immersions conventionnées, nombre d'offres d'emplois proposées à l'issue de la période d'immersion.

Périodicité d'évaluation : bi - annuelle.

FICHE ACTION n°3-2

CHARGÉ DE MISSION Entreprises - Emploi

Objectifs opérationnels :

- * **AIDER à DÉFINIR et ASSEoir** un projet professionnel
- * **RENOUER** avec le monde de l'entreprise
- * **FAVORISER** l'accès à l'emploi des bénéficiaires du rSa

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Constituer un réseau d'entreprises, identifier leurs besoins en matière de recrutement, de gestion des compétences, de formation... et définir les modalités de collaboration visant à promouvoir l'embauche des demandeurs d'emploi bénéficiaires du rSa
- Orienter les bénéficiaires proposés par les référents rSa et coach professionnels du Conseil départemental de la Corrèze vers des postes vacants signalés par les entreprises

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa suivis par les référents et les coachs du département de la Corrèze.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Institutionnels: Région, Chambres Consulaires, Pôle Emploi.

Privés: syndicats patronaux, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, associations.

MISE en OEUVRE

☒ interne → DASFI.

CALENDRIER

⊙ Démarrage 2015.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze (financement 1 ETP).
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'offres, nombre de positionnements, nombre de personnes recrutées, pourcentage de sorties positives.

Périodicité d'évaluation : mensuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✳ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

REMPLACEMENT dans les collèges départementaux

Ce dispositif a pour double objectif, en complément de l'existant, d'apporter une réponse rapide aux collèges dans le cadre de leurs missions d'entretien et d'assurer ainsi une continuité de service public. Il doit permettre également aux bénéficiaires du rSa sans qualification particulière d'accéder à des heures de travail, d'acquérir ou de confirmer certaines compétences ou postures professionnelles, de reprendre confiance en eux en vue de favoriser à terme un retour à l'emploi plus durable.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Remplacement d'agents départementaux absents intervenant dans les collèges par des bénéficiaires du rSa, pour des missions spécifiques, ponctuelles et sur une durée limitée
- Suivi des bénéficiaires par un tuteur dans l'établissement
- 16 collèges identifiés

FICHE ACTION n°3-3

REEMPLACEMENT dans les collèges départementaux

Objectifs opérationnels :

- ✳ **AIDER A DEFINIR** et **CONFIRMER** l'employabilité des bénéficiaires du rSa
- ✳ **RENOUER** avec le monde du travail
- ✳ **METTRE A DISPOSITION** sur une courte durée, des bénéficiaires du rSa auprès des collèges

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Remplacement d'agents départementaux absents intervenant dans les collèges par des bénéficiaires du rSa, pour des missions spécifiques, ponctuelles et sur une durée limitée
- Suivi des bénéficiaires par un tuteur dans l'établissement
- 16 collèges identifiés

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** ayant des compétences maintenance, cuisine, entretien.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze - DRH.
- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Éducation Nationale.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → DRH - Service Éducation Jeunesse - Service Emploi Insertion.
- ☒ externe → Association Point Travail Services.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage avril 2016.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de remplacements effectués, nombre de passerelles vers l'emploi à l'issue du (des) remplacement(s) (contrats, formation, stages en entreprises...), nombre d'heures travaillées.

Périodicité d'évaluation : bi-annuel.

Objectif stratégique n° 3 :

✱ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Favoriser l'accès à l'INFORMATION et à l'APPRENTISSAGE

Des offres de stage en apprentissage et de formation existent et ne sont pas pourvues. Cependant l'accès à un emploi passe par la formation professionnelle et/ou l'apprentissage pour obtenir une qualification et pourvoir un emploi.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Favoriser l'accès à l'apprentissage

2 - Promouvoir le dispositif de l'alternance

FICHE ACTION n°3-4

Favoriser l'accès à l'INFORMATION et à l'APPRENTISSAGE

Objectifs opérationnels :

✱ **FORMER** et **QUALIFIER** les bénéficiaires

Quelle(s) ACTION(S) mettre en place ?

- **Favoriser l'accès à l'apprentissage** via la diffusion de l'information relative à l'offre de formation et d'apprentissage

Favoriser le partenariat avec la Région de manière à mettre en place des actions spécifiques en faveur de l'emploi

Délocaliser tout ou partie de certaines formations en coordination avec la Région

Néanmoins, de nombreux bénéficiaires du rSa ne maîtrisent pas la langue française. Or, c'est un pré requis nécessaire pour accéder aux apprentissages au sens large et pour réaliser les démarches administratives et rechercher un emploi.

En amont, il sera ainsi nécessaire :

- d'effectuer un recensement exhaustif et précis de l'offre existante en matière d'apprentissage de la langue française et concevoir un outil de diffusion pour optimiser l'orientation des publics

- de travailler en partenariat pour harmoniser et coordonner l'offre sur le territoire, à partir des besoins recensés

Pour quel(s) PUBLIC(S) ?

↳ **Bénéficiaires du rSa jeunes et adultes.**

Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.
⊙ Région Nouvelle Aquitaine, Pôle Emploi.

Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?

Partenaires de l'insertion et de la formation.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → DASFI - Service Emploi Insertion - Cellule Boost Emploi.
- ☒ externe → Région et Pôle Emploi.

CALENDRIER

© Démarrage second semestre 2017.

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Région.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de bénéficiaires formés, nombre de sorties du rSa grâce à la formation, nombre de jeunes bénéficiaires du rSa formés en apprentissage et sortis du dispositif, nombre d'arrêts en cours de formation, nombre de temps d'informations réalisés.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-5

Promotion du dispositif de L'ALTERNANCE

Objectifs opérationnels :

- * **OUTILLER** les référents de parcours
- * **PROMOUVOIR** les contrats en alternance

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Proposer aux référents de parcours, des temps d'information concernant les contrats en alternance, animés par Pôle Emploi
- Permettre aux bénéficiaires du rSa de proposer ce type de contrat lors de leurs entretiens d'embauche
- Accompagner et sensibiliser plus spécifiquement les personnes qui se dirigent vers une création ou une reprise d'entreprise à une étape de parcours pouvant passer par un contrat en alternance modulable
- Favoriser les rencontres entreprises/salariés/bénéficiaires du rSa

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTI.
- ⊙ Région.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → DASFI - Service Emploi Insertion et MSD.
- ☒ externe → Pôle emploi, DIRECCTE.

CALENDRIER

- ⊙ Second semestre 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Région.
- Partenaires associés.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de contrats en alternance signés par les bénéficiaires du rSa, nombre de temps d'informations réalisés.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✳ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

CARREFOUR EMPLOI OU SEMAINE DU RECRUTEMENT

Les bénéficiaires du rSa n'ont pas toujours une connaissance de l'offre actualisée des emplois de leur territoire et hors territoire. De la même manière, les employeurs potentiels ne disposent pas d'une bonne lisibilité des candidatures de bénéficiaires du rSa susceptibles de répondre à leurs besoins. Les bénéficiaires du rSa ont besoin de sécuriser leur parcours d'insertion pour une entrée en formation ou en emploi pouvant aider à réussir leur insertion professionnelle.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Évènementiel : "Les rendez-vous de l'emploi"

- Identification d'un panel/réseau d'employeurs intéressés et mobilisés dans la lutte contre le chômage
- Rencontres spontanées ou programmées par les professionnels de l'insertion entre les bénéficiaires du rSa et les employeurs potentiels.
- Stands d'information et ateliers thématiques.

2 - Création d'un SAS de préparation à l'emploi

FICHE ACTION n°3-6 "Les RENDEZ-VOUS de L'EMPLOI"

Objectifs opérationnels :

- ✳ **FACILITER** la recherche d'emploi et le recrutement
- ✳ **FAVORISER** le recrutement direct

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Organisation d'une journée "Les rendez-vous de l'emploi"

Le Conseil départemental a fait de l'accès à l'emploi, la première priorité de la Corrèze. Pour cela, il souhaite s'engager au quotidien auprès des Corrégiens pour favoriser et activer tous les dispositifs, acteurs et outils favorisant l'insertion professionnelle. En ce sens, il organise une journée afin de rapprocher monde économique et monde de l'insertion.

Cette manifestation rassemblera :

- les entreprises et employeurs en recherche de main d'œuvre (grande distribution, BTP, Hôtellerie, restauration, agroalimentaire, agriculture, artisanat ...) avec un focus tout particulier sur les secteurs en tension
- les partenaires institutionnels de l'insertion afin de promouvoir et faciliter la lecture et l'accès à leurs dispositifs
- des ateliers de mobilisation des publics autour des techniques de recherche d'emploi: CV et lettre de motivation.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant de la compétence du Département et de l'État.
- ↳ **Public jeune** suivi par les coachs jeunes.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

© Conseil départemental de la Corrèze

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et du tissu économique corrézien.

MISE en ŒUVRE

- ☒ interne
- Cabinet du président
- Direction de la communication
- DASFI - Cellule Boost Emploi - Service Emploi Insertion
- Services Intérieurs
- Cellule Promotion du Territoire et Innovation.

CALENDRIER

☉ **Mardi 28 Novembre 2017**
Hôtel du département Marbot - TULLE.

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- Conseil départemental.
- Conseil régional pour les transports.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de visiteurs, nombre de contacts par stand, nombre de CV et lettres de motivation réalisés, nombre d'offres proposées, concrétisées, nombre de positionnements formations, nombre de questionnaires renseignés (entreprises/stands et public).

Périodicité d'évaluation : bilan à trois mois après l'action.

FICHE ACTION 3-7

SAS de préparation à l'emploi

Objectifs opérationnels :

- * **FACILITER** la recherche d'emploi et le recrutement
- * **FAVORISER** le recrutement direct
- * **PROPOSER** aux personnes un espace pour les préparer à l'emploi et **LEVER** les derniers freins

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Mise en place d'un SAS de préparation à l'emploi:

- Diffusion d'informations mutualisées sur la mobilité, garde d'enfants, NTIC,...
- Accès direct aux ressources : parrainage, Pôle emploi, Boost Emploi, clauses d'insertion sociale, partenaires de l'insertion, FACE, Formation, Chambres Consulaires, IAE
- Mise en place d'ateliers de recherche d'emploi, visites d'entreprises, rencontres avec les employeurs

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Territoire de Tulle.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Animateur PTL.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion et tissu économique corrézien.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → Service Emploi Insertion.
- ☒ externe → Porteur de projet.

CALENDRIER.

- ⊙ Démarrage début 2018
- ⊙ Développement de l'action sur les autres territoires, projet pendant la durée de validité du PTL.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental.
- Autres partenaires.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de sessions organisées, nombre de participants, situation à la sortie des personnes.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✱ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Expérimentation - les PARRAINS de l'emploi

Les bénéficiaires du rSa ont besoin d'être accompagnés par des professionnels dans leurs démarches de recherche d'emploi mais également par des "pairs" afin de rendre concrètes et efficaces les conditions d'une insertion réussie.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Opération de parrainage de bénéficiaires du rSa par des professionnels, entrepreneurs, cadres d'entreprise,...

- Identification des bénéficiaires ciblés par les référents professionnels
- Mise en réseau des partenaires et des bénéficiaires du rSa
- Mise en place d'un guide pratique du parrainage

FICHE ACTION n°3-8 OPERATION PARRAINAGE

Objectifs opérationnels :

- ✳ **AIDER** un demandeur d'emploi bénéficiaire du rSa dans sa recherche d'emploi
- ✳ **IMPLIQUER** chefs d'entreprises et cadres d'entreprises dans une action citoyenne en faveur de l'emploi au service de bénéficiaires du rSa à travers une opération parrainage
- ✳ **FÉDÉRER** et **SENSIBILISER** des partenaires économiques sur la problématique de l'emploi des bénéficiaires du rSa
- ✳ **PERMETTRE** aux demandeurs d'emploi d'avoir les clefs et les références afin d'être plus performants dans leur recherche d'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Objectif : 10 parrains

- Présentation de l'opération aux membres du réseau Entreprendre pour validation par ce réseau de l'opération parrainage
- Préparation et accompagnement des bénéficiaires du rSa par le chargé de mission Entreprises-Emploi

Chaque parrain s'engage à recevoir au moins deux fois par mois le demandeur d'emploi; le chargé de mission fait le lien mensuellement avec les parrains pour évoquer le process de l'opération parrainage.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa accompagnés par les coachs ou les référents professionnels.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
DASFI

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Réseau Entreprendre Limousin

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → Chargé de mission Entreprises-Emploi
- ☒ externe → Réseau Entreprendre Limousin.

CALENDRIER

⊙ Démarrage fin 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de parrains, nombre de bénéficiaires parrainés, nombre de bénéficiaires entrés dans une démarche concrète de recherche d'emploi (entretiens, immersions,...) ou dans l'emploi.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✱ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Les CLAUSES D'INSERTION SOCIALE dans les marchés publics

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Le Département de la Corrèze, dans le cadre de sa politique départementale d'insertion, s'est engagé, avec le soutien de fonds européens, dans le **développement de clauses sociales d'insertion**.

En effet, ces clauses sont activées sur l'ensemble du territoire départemental par deux porteurs de projet : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive en compétence sur son territoire et le Conseil départemental de la Corrèze sur le reste du territoire corrézien.

Outre, l'intégration de ces clauses sur leurs propres marchés, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive mettent à disposition des maîtres d'ouvrage de leur territoire, une ingénierie afin d'assister les différents acheteurs publics dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif.

FICHE ACTION n°3-9

Les CLAUSES D'INSERTION SOCIALE dans les marchés publics

Objectifs opérationnels :

- * **FAVORISER** l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières par le biais de la commande publique
- * **SOUTENIR** et **VALORISER** les Structures d'Insertion par l'Activité Économique ainsi que les structures du secteur protégé en leur réservant des marchés

Quelle(s) ACTION(S) mettre en place ?

Le Département de la Corrèze, dans le cadre de sa politique départementale d'insertion, s'est engagé, avec le soutien de fonds européens, dans le **développement de clauses sociales d'insertion**.

En effet, ces clauses sont activées sur l'ensemble du territoire départemental par deux porteurs de projet : la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive en compétence sur son territoire et le Conseil départemental de la Corrèze sur le reste du territoire corrézien.

Outre, l'intégration de ces clauses sur leurs propres marchés, le Conseil Départemental de la Corrèze et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive mettent à disposition des maîtres d'ouvrage de leur territoire, une ingénierie afin d'assister les différents acheteurs publics dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif.

Pour quel(s) PUBLIC(S) ?

- ↳ **Bénéficiaires du rSa.**
- ↳ **Autres publics prioritaires des politiques publiques de l'emploi.**

(CO) PILOTE(S) de l'action

- ⊙ Conseil départemental de la Corrèze.
- ⊙ Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

MISE en OEUVRE

- ☒ interne → Service Affaires Juridiques et Achats - Chargée de mission Clauses Sociales.
- ☒ externe → Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive - Facilitatrice Clauses Sociales.

Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ?

Département de la Corrèze.

Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?

Partenaires de l'emploi, de l'insertion et du handicap; les maîtres d'ouvrage et les entreprises titulaires d'un marché.

CALENDRIER

- ⊙ Démarrage 2012 (Conseil départemental de la Corrèze).
- ⊙ Démarrage 2008 (Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive).

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre d'heures de travail réservées dans les consultations des entreprises privées, nombre de participants, nombre de contrats de travail, nombre de bénéficiaires du rSa concernés, nombre de contrats qualifiants, nombre de personnes intervenues sur un ou plusieurs contrats dans l'année en cours et qui sont toujours en emploi.

Périodicité d'évaluation : permanente.

Objectif stratégique n°3 :

✱ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

Optimiser L'ACCOMPAGNEMENT des bénéficiaires du rSa

La mise en œuvre d'un accompagnement intensif, dès l'entrée dans le dispositif, permet de créer une dynamique de retour à l'emploi pour les personnes qui ont pu s'en trouver éloignées.

L'objectif prioritaire est donc le renforcement du potentiel d'employabilité des bénéficiaires visant à la reprise d'activité professionnelle ou à des actions de formations/qualifications.

L'action de coaching via un accompagnement renforcé doit permettre d'y répondre.

Le Département de la Corrèze souhaite ainsi, enrichir et développer l'offre d'accompagnement existante pour être au plus près des besoins des bénéficiaires du rSa.

Pour cela, il va créer des postes spécifiques dédiés à la mobilisation des personnes et de leur parcours.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Création de trois fiches de poste au sein du Conseil départemental de la Corrèze:

- **Coach professionnel**
- **Coach social**
- **Psychologue du travail**

FICHE ACTION n°3-10 COACH PROFESSIONNEL

Objectifs opérationnels :

- ✳ **FACILITER** la recherche d'emploi et le recrutement
- ✳ **DYNAMISER** la recherche d'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Il s'agit d'un accompagnement dynamique, intensif, renforcé et personnalisé, dès les premiers mois afin de favoriser une sortie rapide du dispositif par l'entrée en formation ou le retour à l'emploi.

L'action devra permettre d'inscrire les bénéficiaires dans une dynamique permettant l'acquisition de nouveaux atouts en terme de savoir-être et savoir-faire au travers d'une remobilisation à la fois collective et individuelle et des mises en situation.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant du Conseil départemental et sur prescription unique du référent professionnel.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'emploi et de l'insertion.

MISE en OEUVRE

☒ interne → Service Emploi Insertion

CALENDRIER

⊙ Démarrage second semestre 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes suivies, nombre de personnes entrées en formation ou en emploi, nombre de réorientations de projet.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-11 COACH SOCIAL

Objectifs opérationnels :

- ✳ **FACILITER** la recherche d'emploi et le recrutement
- ✳ **DYNAMISER** la recherche d'emploi

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, de proximité des bénéficiaires du rSa en vue d'une recherche de solutions d'autonomie.

L'action ciblera un public relevant d'un accompagnement social présentant des freins divers à l'accès à l'emploi mais volontaires pour travailler activement sur son autonomie.

Ce suivi individualisé recentre la personne au sein du dispositif d'aide et d'accompagnement, comme acteur principal de son propre parcours.

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant du Conseil départemental.

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'emploi et de l'insertion.

MISE en OEUVRE

☒ interne → Service Emploi Insertion

CALENDRIER

⊙ Démarrage second semestre 2017.

Plan de **FINANCEMENT** prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes suivies, nombre de freins levés, nombre de réorientations de projet.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

FICHE ACTION n°3-12

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Objectifs opérationnels :

- ✱ **DYNAMISER** le parcours d'insertion
- ✱ **ENCLANCHER** un processus de changement

Quelle(s) ACTION(S) mettre en place ?

Les référents rencontrent des difficultés pour activer et dynamiser certains parcours d'insertion de bénéficiaires du rSa peu enclins à retravailler et/ou à modifier leur projet professionnel. En ce sens, une intervention externe permettrait d'apporter un regard et une expertise autres sur la capacité de la personne au changement et sur ses potentialités à réorienter son projet professionnel.

Pour cela, il est proposé la **création d'un demi-poste de psychologue du travail**.

Ses missions sont :

- Conduire des entretiens
- Réaliser des évaluations :
 - Évaluation de la motivation des personnes au regard de leur parcours
 - Évaluation de la capacité au changement
 - Évaluation de ce qui fait obstacle à la déclinaison du parcours d'insertion
 - Analyse des comportements et repérage des signaux révélateurs de troubles ou de pathologies
- Évaluer la capacité des bénéficiaires à réorienter leurs projets professionnels et premier niveau d'activation de cette démarche
- Apporter des conseils techniques et un appui à la prise de décision auprès des référents sur des situations particulières

Pour quel(s) PUBLIC(S) ?

↳ **Bénéficiaires du rSa** relevant du Conseil départemental et sur prescription unique du référent professionnel.

Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze
Service Emploi Insertion - Responsable de l'équipe dédiée à l'accompagnement.

Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

☒ interne → Service Emploi Insertion.

CALENDRIER

☉ Démarrage second semestre 2017.

**Plan de FINANCEMENT
prévisionnel**

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de personnes orientées, nombre de personnes reçues, nombre de projets réorientés, nombre de freins levés.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°3 :

✱ **METTRE EN LIEN** l'insertion avec le développement économique

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

CONTRAT LOCAL d'INNOVATION SOCIALE

Face à l'accroissement des dépenses d'insertion sociale et aux recettes insuffisantes, le Conseil départemental de la Corrèze a décidé d'engager une réflexion portant sur l'innovation sociale.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Le contrat d'innovation sociale est un outil financier visant à lever des fonds privés pour financer des programmes innovants d'actions destinés à prévenir des risques sociaux.

FICHE ACTION n°3-13

CONTRAT LOCAL d'INNOVATION SOCIALE

Objectif opérationnel :

✳ **EXPÉRIMENTER** de nouvelles dynamiques sociales

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- Prise en charge de 200 bénéficiaires du rSa en vue d'une sortie du rSa et un retour à l'emploi (40 par an jusqu'en 2021)

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

⊙ Conseil départemental de la Corrèze.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Prestataires retenus après appel offre marché public automne 2017.

MISE en OEUVRE

☒ interne → DASFI.

☒ externe → cabinet d'évaluation externe.

CALENDRIER

⊙ Démarrage janvier 2018.

Plan de **FINANCEMENT**
prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.

- Fonds privés.

EVALUATION

Critères d'évaluation : l'évaluation du dispositif est prévue par un évaluateur externe.

Périodicité d'évaluation : annuelle.

Objectif stratégique n°4 :

✳ **RENOUVELER** les modes de gouvernance

(Cf Pacte Territorial d'Insertion 2016-2018 voté en Conseil Départemental du 25/11/2016)

les MODES de GOUVERNANCE

La réussite du Pacte Territorial pour l'Insertion dépend non seulement de la volonté des acteurs en présence mais aussi d'une mobilisation activée par un responsable désigné.

De plus, la loi du rSa met en avant la participation des bénéficiaires en tant que partie prenante dans la mise en œuvre, l'évaluation de la politique d'insertion et du dispositif rSa.

L'Article L115-2 du code de l'action sociale et des familles précise que "La définition, la conduite et l'évaluation des politiques mentionnées au présent article sont réalisées selon des modalités qui assurent une participation effective des personnes intéressées. "

La démarche du Conseil départemental est d'intégrer non seulement les bénéficiaires mais également les autres citoyens afin de co-construire la politique d'insertion.

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

1 - Création d'un poste d'Animateur sur la durée du PTI

2 - Mise en place d'instances de gouvernance de la politique d'insertion départementale associant les partenaires institutionnels et associatifs et les personnes en situation de précarité

FICHE ACTION n°4-1 ANIMATEUR PTI

Objectifs opérationnels :

- * **CONSOLIDER** la coordination entre partenaires
- * **ORGANISER** et **PILOTER** les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PTI

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

Création d'un poste d'animateur sur la durée du PTI.

Ses missions consisteront à :

Animation du PACTE:

- Piloter la mise en œuvre des actions déployées du PTI en lien avec les chefs de service MSD sur les cinq territoires
- Élaborer et rédiger des documents stratégiques de la politique d'insertion
- Préparer les réunions de l'Instance Partenariale Stratégique
- Préparer les forum territorialisés
- Rendre compte de l'avancée des actions, de leur suivi et évaluation
- Organiser la complémentarité des actions et des financements
- Assurer l'interface entre les partenaires signataires du PTI, le service Emploi Insertion et les MSD
- Oeuvrer à une collaboration régulière entre partenaires
- Développer des partenariats
- Proposer la poursuite ou la réorientation des objectifs stratégiques et opérationnels du PTI

Ingénierie de projet:

- Porter et réaliser un appel à projet, un cahier des charges, une consultation

Observatoire:

- Développer et co porter au sein de l'Observatoire Départemental de l'Emploi et des Métiers, les outils statistiques nécessaires à l'alimentation d'un Observatoire Départemental de l'insertion

Pour quel(s) **PUBLIC(S)** ?

↳ **Bénéficiaires du rSa.**

Sur quel(s) **TERRITOIRE(S)** ?

Département de la Corrèze.

(CO) PILOTE(S) de l'action

© Conseil départemental de la Corrèze
Chef de service Emploi Insertion.

Avec quel(s) **PARTENAIRE(S)** ?

Partenaires de l'insertion.

MISE en OEUVRE

☒ interne → DASFI - Service Emploi Insertion.

CALENDRIER

© Démarrage le 17 juillet 2017.

Plan de FINANCEMENT prévisionnel

- Conseil départemental de la Corrèze.
- FSE.

EVALUATION

Critères d'évaluation : nombre de comités de pilotage, nombre de groupes de travail réalisés, nombre d'appels à projet, nombre de comités techniques, nombre de forum, nombre de nouvelles conventions, nombre de nouveaux partenaires.

Périodicité d'évaluation : semestrielle.

FICHE ACTION n°4-2 *INSTANCES de GOUVERNANCE*

Objectifs opérationnels :

- ✱ **FAVORISER** la citoyenneté et la participation des personnes accompagnées
- ✱ **FAIRE** du citoyen, un acteur des politiques sociales

Quelle(s) **ACTION(S)** mettre en place ?

- **Mise en place de co formations** animées par l'association ATD Quart Monde/ FAS et animées par les personnes accompagnées à destination des membres des équipes partenariales-pluri professionnelles (EP).

L'objectif de la co formation est d'inciter les professionnels à prendre davantage en compte les personnes dans leur globalité, au-delà de la problématique sociale, et d'aider les uns et les autres à mieux se comprendre en se positionnant d'égal à égal.

Organisation: CNFPT

Plusieurs groupes se mettront en place sur les territoires MSD.

- **Soutien aux groupes d'expression citoyenne** pour les bénéficiaires du rSa comme lieu d'échanges de proximité et d'accès à l'information. Ces groupes représentent également un vivier de futurs représentants dans les équipes partenariales (EP). Ce sont également des espaces de réflexion et d'évaluation des politiques publiques d'insertion.

- ❖ construction de groupes citoyens (1 par territoire projet) : éthique, animation, outils, expérimentation et participation

Il s'agit de groupes de bénéficiaires rSa se réunissant sous l'égide d'un animateur. Ils se positionnent comme des lieux d'échanges, d'accès à l'information et à la formation. Il peut s'agir aussi de lieux d'élaboration d'outils de communication et de mobilisation. Ils offrent également l'opportunité d'assurer un soutien en permettant de multiplier les échanges et les retours sur les pratiques des personnes engagées dans les équipes pluridisciplinaires. Ils représentent également un vivier de futurs représentants dans les équipes pluridisciplinaires ou dans toute autre instance de consultation ou de décision.

Enfin, ils peuvent être des espaces de réflexion et d'élaboration de propositions, en direction des décideurs, afin d'évaluer et d'améliorer les actions d'insertion du territoire. Ces groupes ne constituent pas, en eux-mêmes, une action d'insertion et ne doivent pas être confondus avec certaines actions collectives prévues dans le programme départemental d'insertion.

Le Département pourrait aller plus loin avec la **création d'un « conseil consultatif départemental de l'insertion »**, composé à parité de représentants du CD et d'allocataires du rSa, auxquels se joindront des personnalités qualifiées à voix consultative.

Et pour valoriser à la fois, le fruit de cette démarche et les compétences des allocataires qui sont trop souvent passées sous silence, voire niées, nous pourrions leur confier la conception d'une plaquette illustrée, qui retrace l'ensemble de la démarche engagée.

Pour quel(s) PUBLIC(S) ? ↳ Bénéficiaires du rSa.	Sur quel(s) TERRITOIRE(S) ? Département de la Corrèze.
(CO) PILOTE(S) de l'action ☉ Conseil départemental de la Corrèze DASFI - Service Emploi Insertion - Animateur PTL. ☉ DRH formations.	Avec quel(s) PARTENAIRE(S) ? Partenaires de l'insertion.
MISE en OEUVRE ☒ externe → ATD Quart Monde/ FAS / personnes accompagnées	CALENDRIER ☉ Démarrage premier trimestre 2018.
Plan de FINANCEMENT prévisionnel - Conseil départemental de la Corrèze. - Conseil régional. - FSE.	EVALUATION Critères d'évaluation : nombre de co formations organisées par territoire projet, nombre de bénéficiaires du rSa participants, nombre de groupes d'expression citoyenne par territoire projet, nombre de bénéficiaires du rSa participants, nombre de propositions dégagées par les participants, nombre d'actions co-construites et déployées. Périodicité d'évaluation : annuelle.

AD PEP19 : Association Départementale Pupilles Enseignement Public de la Corrèze

ADER : Association Départementale pour l'Éducation Routière

AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie

AOT : Autorité Organisatrice de Transports

ARS : Agence Régionale de la Santé

ASP : Accompagnateur Social et professionnel

ATD Quart Monde / FAS : Agir Tous pour la Dignité / Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS)

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Centre de Gestion FP : Centre de Gestion Fonction Publique Territoriale

CGPME : Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

CH : Centre Hospitalier

CHPE : Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande

CMP : Centre Médico Psychologique

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRESLI : Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CV : Curriculum Vitae

DASFI : Direction de l'Action Sociale, des Familles et de l'Insertion

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DRH : Direction des Ressources Humaines

EGEE : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise

FACE : Fondation Agir Contre l'Exclusion

FASST : Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire

FLE : Français Langue Étrangère

FLI : Français Langue d'Intégration

FSE : Fonds Social Européen

GEIQ : Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

IAE : Insertion par l'Activité Économique

IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé du Limousin

MDD : Maison Du Département

MEDEF : Mouvement des Entreprises de France

MSA : Mutualité Sociale Agricole

MSD : Maison de la Solidarité Départementale

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

GLOSSAIRE

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMSMP : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

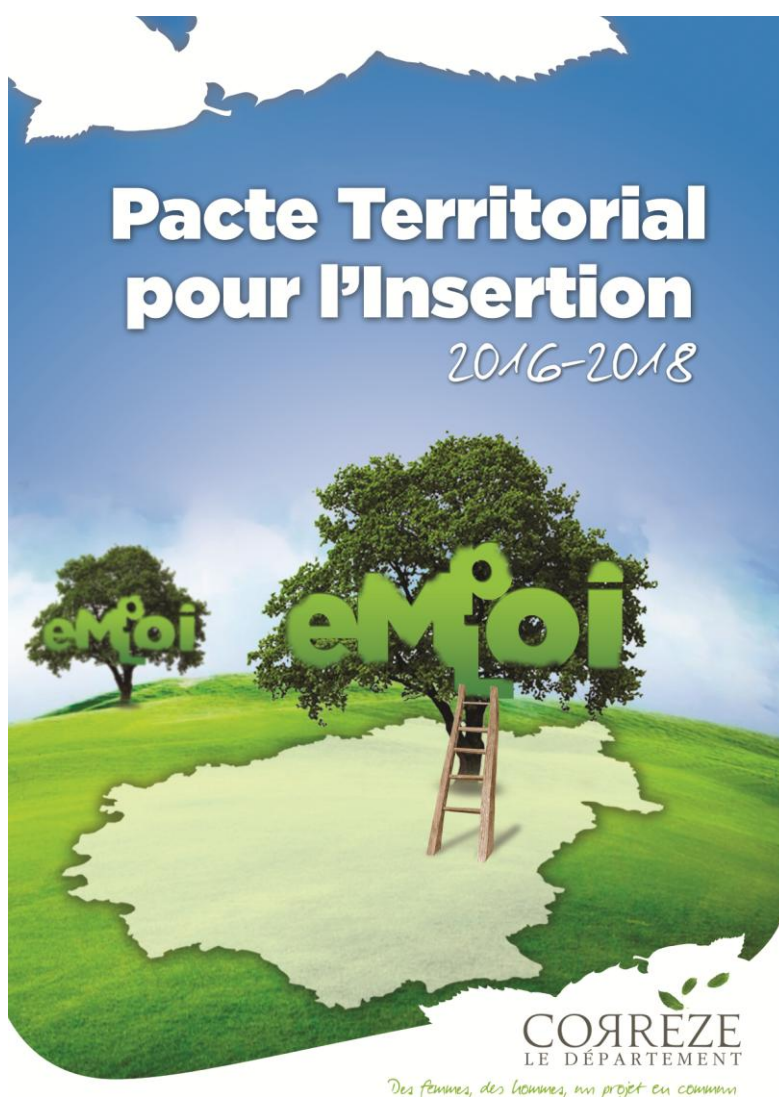
rSa : Revenu de Solidarité Active

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique

UDESS : Union Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

Les partenaires signataires



Pour le Département de la Corrèze,
Le Président du Conseil départemental

Pour les services de l'État,
Le Préfet de la Corrèze

Pour la Région Nouvelle Aquitaine,
Le Président du Conseil régional

Pour la Communauté d'Agglomération du Bassin
de Brive,
Le Président

Pour l'Agglomération de Tulle,
Le Président

Pour l'Agglomération d'Ussel,
Le Président

Pour Pôle emploi,
Le Directeur territorial de la Corrèze

Pour la Mission Locale de Brive,
Le Président

Pour la Mission Locale de Tulle,
Le Président

Pour la Mission Locale d'Ussel,
Le Président

Pour l'Association Départementale des Pupilles de
l'Enseignement Public de la Corrèze
Le Président

Pour la Chambre d'Agriculture,
Le Président

Pour la Chambres des Métiers et de l'Artisanat,
Le Président,

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie,
Le Président

Pour le Mouvement des Entreprises de France,
Le Président,

Pour la Confédération Générale des Petites et
Moyennes Entreprises,
Le Président

Pour l'Agence Régionale de Santé,
Le Président

Pour la Caisse d'Allocations Familiales de la
Corrèze,
Le Président

Pour la Mutualité Sociale Agricole Limousin,
Le Président

Pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
Le Président

Pour Le Centre Communal d'Action Sociale de
Brive,
Le Président

Pour Le Centre Communal d'Action Sociale de
Tulle,
Le Président

Pour Le Centre Communal d'Action Sociale
d'Ussel,
Le Président

Pour l'Union Départementale de l'Économie
Sociale et Solidaire,
Le Président